n°.22. observations Sur des plaijes d'armes a feu — — —

Pendant Le Blocus de gêne au mois de Juin, mil Sept Cent quarante Sept-
un des fils des Rentiers de monsieur Augustin Grimaldi Senateur; agé d'environ
vingt six à vingt huit ans; d'un temperamment passablement Robuste:
fut apporté à notre hôpital, en Consequance d'un Coup d'arme à feu, —
qui avoit son Entrée un pouce ~~[illegible]~~
a Côté Langle Externe; & fit sa sortie au milieu de L'os de La pomette du Côté droit, —
qui fracassa en trois pièces; Le nerf optique de L'oeil gauche fut Entièrement
détruit, se qui Causa L'issuë de cette Organne hors de sa fosse Orbitaire
(que j'achevés d'emporter) & je pancé La plaije avec Les rémedes Convenable;
et L'entrée de La Balle je La pançai Simplement: & Celle de sa sortie —
après avoir Levé quelques petites Esquilles d'os qui ne tenoit que par —
quelques petits filets. je Raproché Les trois pièces d'os et avec un Bandage
figuré; & a L'aide de La nature, ils se Reprirent, & il ne Lui Resta qu'une
Légere difformité de se Côté La: dès Les deux premier jours L'enfleure
gagna Le Cou, La face, et toute La tête; une fievre aiguë Survint
aussi-tôt qui lui dura L'espace de vingt-Cinq-jours; L'enfleure fut
augmentée Considerablement quil devint Méconnoissable, a peine pouvoit-
=il prendre Ces Bouillons; La diette La plus Rigoureuse fut Observée —
pendant tout Le tems que La fievre Existat, hors des oeufs frais que —
je Lui faisois ajoutter de tems en tems à Ces Bouillons; Le malade fut —
Saigné Copieusement quatorze à quinze fois tant du bras que du pied: —
Une Légére Réverie fut apperçuë plusieurs jours, sa Boisson ordinaire
Etoit une tisane Emulsionnée; je lui donnois de tems à autre quelques —
Emulsions Simple Le soir; son ventre fut tenu Libre par Le moyen de —
Lavemens souvant Repetez. Le Cou La face, & La tête, Etoit plusieurs —
=fois Le jour humectée, a Cause de La grande tension des parties: avec —
La décoction Emolliente, & je faisois ajoutter un peu d'eau de vie. —
L'ors que tous Les simptomes Commancerent à diminuer, une douce et légère
supuration fut Bien-tôt La suitte des Bonnes Cicatrices, dont Le Malade fut

ARC 59 n°21

fut gueri en quarante Cinq jours ; L'oeil droit n'a parru souffrir en rien de
Cette Etravagante Blesseure ; j'observois sellement que Le malade aprés
sa Blesseure Lui Couloit par Le né une Liqueur asses Limpide.

— — — — Seconde Observation — — — —

Un soldat agé Environ vingt-deux ans, du Regimant de deBeloie, qu'on
~~avoit [illegible] à genes Lors que Le~~ Roy Leurs eut Envoyé Le secours ; fut
apporté à L'hopital, en Consequence d'un Coup d'arme a feu qu'il Reçu
au genouil gauche avoit son Entrée à La partie Laterale interne, passe
Entre La rotule, et L'articulation de La Cuisse avec La jambe, & sortit au
Côté opposé, sen faire fracture. Le malade ne fut apporté à L'hopital
que Le troisieme jour, aprés la Blesseure. Le chirurgien qui L'avoit
pancé en prémier appareil Lui avoit passé un Séton ; que je r'emplaçai par
un autre, que je trempais d'ans L'eau Vulneraire ; un Leger gonflement
qui persistoit me fit juger que C'etoit La presence du Séton qui La Causoit
je Le rétira et La plaïe fut pancée simplement avec Le Baume d'arceus,
Et Le malade fut Ensuitte gueri quinze jours aprés ; il s'en fut joindre son
Régimant à pied : il Est a juger que Lors que se soldat réçu Le Coup de
feu il avoit son genouil à demi flechi, & peut-Etre Etoit-il En joug pour tirer
son fusil ; j'ai jugé par L'entrée et La sortie, que La Balle Etoit d'une trés
petite grosseur.

— — — — Troisieme Observation — — —

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

A La fin de septembre mil-sept-Cent quarante quatre, un soldat, agé
Environ vingt-quatre-ans, fut Blessé a La Bataille de Conis En piémont ; dés
qu'il fut Blessé s'en vint au quartier de Reserve, La Balle avoit percé Le
Coronal a sa partie moyenne inferieure, & C'etoit Comme moulée aussi-bien
que La piéce d'os dessus La dure mére : je La sesit avec de petites pinces,
Et j'en fis L'extration aussibien que La piéce d'os, qui sembloit avoir Eté
Levée par Le moyen du trépan. je lui rémis Les piéces que je Lui avois
Extraites ; & je Lui récommandé de Le faire voir au chirurgien qui prendroit
soin de lui au prémier hopital ; tout de suitte fut mis sur un Charriot, pour être
transporté sur Le derriére, Et je Le perdit de veuë. — — — —

je sertifie ses observations Etre veritables

a Grasse le. 9. juillet. 1755.

Soulez. Encien chirurgien aidemajor des armée du roi, chirurgien major de ses h'opitaux En l'isle de Corse, Maître En chirurgie a florance & agrasse,

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE